

BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
Formation continue



Productions principales (*une au choix*) :

- ✓ **Elevage de ruminants de moyenne montagne : (ovins, bovins et caprins)**
- ✓ **Apiculture**
- ✓ **Maraichage et petits fruits**

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS :

S'installer en agriculture

Devenir salarié(e) dans une entreprise agricole, ou groupements d'employeurs, ou service de remplacement ou Cuma, poursuite d'étude vers un BTSA ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences d'un responsable d'entreprise agricole.

Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau 4), ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, Prêts bonifiés ...)

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

Nom module	Lieu du module
Se situer en tant que professionnel dans le contexte agricole	CFPPA de Marvejols, Florac
Conduire des processus de production, en prenant en compte l'agrosystème	CFPPA de Marvejols, Florac, occasionnellement Langogne
Gérer une entreprise agricole (technico-économique, financier, administratif)	CFPPA de Marvejols, Florac, occasionnellement Langogne
Valoriser et commercialiser des produits et des services agricoles	CFPPA de Marvejols, Florac
Certification Certiphyto	CFPPA de Marvejols, Florac
Utiliser les bases de communication, de mathématiques, et d'informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale	CFPPA de Marvejols, Florac

Modules techniques de conduite d'un atelier de production, *une au choix* :

Elevage de ruminants de moyenne montagne : (ovins, bovins et caprins)

Apiculture

Maraichage et petits fruits

Modules de spécialisation, deux au choix, UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) :

Nom module	Lieu du module
Transformation fermière des produits issus des productions animales ou végétale : (carnés, laitiers, végétaux)	CFPPA de Florac
Diversifier l'activité apicole avec une production complémentaire (propolis, pollen, gelée royale...)	CFPPA de Marvejols, Florac, La Canourgue
Mettre en œuvre l'activité de tourisme rural dans l'entreprise agricole	CFPPA de Langogne
Diversifier l'activité de l'entreprise agricole par un atelier complémentaire de production : atelier monogastrique (porc et volaille) et apicole	CFPPA de Marvejols, Langogne, La Canourgue
Entretenir les espaces boisés et le patrimoine bâti	CFPPA de Marvejols et chantier variable Cévennes, La Canourgue...)
Concevoir un atelier de transformation fermière et intégrer le travail à façon	CFPPA de Florac

Chaque UCARE dispose de son lieu de formation : Marvejols, Florac ou Langogne
Un ordinateur portable est fortement conseillé

La formation en milieu professionnel :

Stages en entreprise : 8 semaines qui permettent de développer des compétences dans le milieu professionnel

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
Evaluation par UC (Unités Capitalisables) ; l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans
Le diplôme se compose de 5 UC et 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation à temps plein sur 11 mois : 2 rentrées par an : janvier et septembre

Période de la formation : mi-Janvier à mi-Décembre ou de septembre à juin

En centre de formation : parcours d'environ 1100 heures en présentiel dont environ 220 heures de Formation à Distance (FAD) réparties sur 35 semaines.

En entreprise : 280 heures réparties sur 8 semaines par périodes de 1 à 3 semaines

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs.

Lieux de formation multi-sites : Marvejols, Florac, Langogne

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 18 ans

Être porteur d'un projet d'installation agricole ou de salariat

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à s'installer ou à travailler dans une entreprise agricole.

STATUTS ET RÉMUNÉRATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salarié en CDD ou CDI : financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : Transition Pro)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Possibilités de rémunération selon les statuts

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Des supports de formation tels que : l'exploitation agricole de Saint Chély d'Apcher, le rucher pédagogique et l'atelier Agroalimentaire de Florac

Des visites en milieu professionnel

Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation (2022) : 67 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2022) : 75 %

Taux de réussite aux examens (2022) : 100 %

CFPPA de la Lozère, Lieu de la résidence administrative

SITE DE LANGOGNE

3 place de la République
48300 LANGOGNE
Tél : 04 66 69 02 07

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

SITE DE FLORAC

2 place de l'Ancienne Gare
48400 FLORAC TROIS RIVIERES
Tél : 04 66 65 65 62

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr

